

## **Tableau 8 – Annuaire démographique 2011**

Le tableau 8 présente les données les plus récentes disponibles pour la période 1992 – 2011 sur la population des capitales et des villes de 100 000 habitants ou plus.

Description des variables : étant donné que les villes ne sont pas délimitées de la même manière dans tous les pays ou zones, on s'est efforcé de donner, dans ce tableau, des chiffres correspondant non seulement aux villes proprement dites, mais aussi, le cas échéant, aux agglomérations urbaines.

On entend par villes proprement dites les localités qui ont des limites juridiquement définies et sont administrativement considérées comme villes, ce qui se caractérise généralement par l'existence d'une autorité locale.

L'agglomération urbaine comprend, par définition, la ville proprement dite ainsi que la proche banlieue, c'est-à-dire la zone fortement peuplée qui est extérieure, mais contiguë aux limites de la ville.

En outre, dans certains pays ou zones, les données se rapportent à des divisions administratives entières, connues par exemple sous le nom de shi ou de municipios, qui comportent une agglomération et le territoire avoisinant, lequel peut englober d'autres agglomérations urbaines tout à fait distinctes ou être à caractère essentiellement rural. Pour ce groupe de pays ou zones, le type de division administrative est indiqué en note.

On trouvera à la fin du tableau la superficie de la ville ou agglomération urbaine chaque fois que possible.

Les noms des villes sont indiqués dans la langue du pays ou zone où ces villes sont situées. Les noms de villes qui ne sont pas à l'origine libellés en caractères latins ont été romanisés. Les villes sont énumérées dans l'ordre alphabétique anglais.

Les capitales figurent dans le tableau quel que soit le chiffre de leur population et leur nom a été imprimé en lettres majuscules. Ne sont indiquées comme capitales que les villes ainsi désignées par le pays ou zone intéressé.

En ce qui concerne les autres villes, le tableau indique celles dont la population est égale ou supérieure à 100 000 habitants. Ce chiffre limite s'applique à l'agglomération urbaine et non à la ville proprement dite, dont la population peut être moindre.

La date à laquelle se réfère le chiffre correspondant, figure dans la colonne de gauche du tableau. Le 'code' aussi figurant dans la colonne de gauche du tableau, permet de savoir si les estimations sont fondées sur les résultats d'enquêtes par sondage ou de recensements municipaux ou sont tirées d'autres sources. Les codes utilisés sont expliqués à la fin du tableau.

Fiabilité des données : on ne possède généralement pas de renseignements précis sur la fiabilité des estimations de la population des villes ou agglomérations urbaines présentées dans ce tableau.

Les données provenant de recensements de la population, d'enquêtes par sondage ou de recensements municipaux sont jugées sûres et figurent par conséquent en caractères romains. D'autres estimations sont considérées comme sûres si elles sont fondées sur un recensement complet (ou une enquête par sondage) et ont été ajustées en fonction des données provenant d'un registre permanent de population ou en fonction de la balance, établie par le calcul des naissances, des décès et des migrations.

Insuffisance des données : les statistiques portant sur la population des capitales et des villes de 100 000 habitants ou plus appellent toutes les réserves qui ont été formulées à la section 3 des Notes techniques à propos des statistiques de la population en général.

La comparabilité internationale des données portant sur la population des villes est compromise dans une large mesure par la diversité des définitions nationales. Bien que l'on se soit efforcé de réduire les facteurs de non-comparabilité en présentant à la fois dans le tableau les données relatives aux villes proprement dites et celles concernant les agglomérations urbaines, de graves problèmes de comparabilité n'en subsistent pas moins.

Pour certains pays, les données figurant dans la colonne intitulée « Ville proprement dite » correspondent à une zone administrative urbaine juridiquement distincte du territoire rural environnant, tandis que pour d'autres pays ces données correspondent à une commune ou petite unité administrative analogue. Pour d'autres encore, les unités administratives en cause peuvent être relativement étendues et englober par conséquent un vaste territoire au-delà du centre urbain lui-même.

L'emploi de données se rapportant tantôt à la population de fait, tantôt à la population de droit, ainsi que les différences de traitement de ces deux notions d'un pays à l'autre influent particulièrement sur les statistiques urbaines. En ce qui concerne la population totale, la différence entre population de fait et population de droit est expliquée en détail à la section 3.1.1 des Notes techniques.

Les statistiques relatives à la population urbaine qui sont fondées sur des estimations intercensitaires posent encore plus de problèmes que les données issues de recensement. Leur comparabilité est compromise par la diversité des méthodes employées pour établir les estimations et par l'imprécision qui résulte de l'application de certaines méthodes à telles ou telles composantes de la population alors qu'elles sont conçues pour être appliquées à l'ensemble de la population. La méthode des composantes, par exemple, est beaucoup plus difficile à appliquer en vue de l'estimation de l'accroissement de la population lorsqu'il s'agit de villes que lorsqu'il s'agit d'un pays tout entier.

Les naissances et décès qui surviennent dans les villes ne correspondent pas tous à la population présente ou résidente. En conséquence, des erreurs peuvent se produire si l'on établit pour les villes des estimations fondées sur l'accroissement naturel de la population. Les migrations intérieures constituent un second élément d'estimation que, dans bien des régions, on ne peut pas toujours mesurer avec exactitude. Pour ces raisons, les estimations présentées dans ce tableau risquent dans l'ensemble d'être peu fiables et leur valeur est particulièrement limitée du point de vue des comparaisons internationales.

Même lorsqu'elles figurent en caractères romains, il arrive souvent que les statistiques urbaines ne soient pas aussi fiables que les estimations concernant la population totale de la zone ou du pays considéré. De surcroît, comme ces statistiques proviennent aussi bien de recensements (nationaux ou municipaux) que d'enquêtes ou d'estimations, les années auxquelles elles se rapportent sont extrêmement variables. Enfin, comme les limites urbaines varient parfois d'une époque à une autre, il y a lieu d'être prudent lorsque l'on compare des données se rapportant à des années différentes.

Données publiées antérieurement : des statistiques concernant la population des capitales et des villes de 100 000 habitants ou plus ont été présentées dans des éditions antérieures de l'*Annuaire démographique*. Pour plus de précisions concernant les années et les sujets pour lesquels des données ont été publiées, se reporter à l'index historique.